

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 octobre 2015

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

**L'an deux mil quinze,
Le 2 octobre,**

Le Conseil Municipal de la Commune de BEON, dûment convoqué s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 24 septembre 2015

Présents : les membres du Conseil Municipal

Excusés : Céline LE CERF, Jean-Michel DRAPEAU, Hugues ROSSET, Julien BOIS

Pouvoirs : Julien BOIS à Jean-Marc DUPONT, Céline LE CERF à Isabelle MORLOTTI

Secrétaire de séance : Madame MORLOTTI Isabelle

1 - Elaboration du PLU : Choix d'un bureau d'études

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 10 juillet 2015 prescrivant la révision du POS valant transformation en PLU et l'autorisant à faire les démarches nécessaires de consultation des bureaux d'études.

Il informe les membres du Conseil Municipal que cette consultation a été lancée le 1er octobre 2015. La commission chargée de l'étude des candidatures, en collaboration avec l'ADI, a analysé et retenu 3 bureaux d'étude pour une audition :

- ATELIER DU TRIANGLE, basé à MACON (71000), a proposé un devis de 30 737.50EUR HT
- Bureau d'études DALLY MARTIN, basé à SAINT MARTIN DU MONT (01160), a proposé un devis de 26 573.10EUR HT
- ATELIER BDA, basé à CHAMBERY (73000), a proposé un devis de 30 225.00EUR HT

Les membres de la Commission, Monsieur le Maire, font part de leur choix pour l'ATELIER DU TRIANGLE suivant les critères de pondérations déterminés par la commission et l'ADI.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer et valider le choix des membres de la Commission PLU.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, appelé à se prononcer, à l'unanimité des membres présents, valide le choix du bureau d'études ATELIER DU TRIANGLE pour un montant d'honoraires de 30 737.50 euros HT et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la notification du marché au bureau d'études ATELIER DU TRIANGLE.

2 - Désignation d'une nouvelle commission PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'agrandir la commission PLU à 8 membres. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, appelé à se prononcer, désigne à l'unanimité les 7 représentants qui siégeront avec le Maire, Président, au sein de la commission pour la révision du POS valant élaboration du PLU :

- ROLLINSON Caroline
- MORLOTTI Isabelle
- VALLA Roland
- LE CERF Céline
- LAUPIN Eric
- Virginie CORDONNIER
- MEO Marc

3 - Désignation d'un référent PLU

Mme Isabelle MORLOTTI a été désignée à l'unanimité, avec son accord, référent PLU par les membres de la Commission PLU, et sera en charge des relations avec le bureau d'études ATELIER du TRIANGLE, de la gestion et transmission des documents. Monsieur le Maire en informe les membres présents du Conseil Municipal.

4- Désignation d'un huissier de justice pour une procédure d'expulsion

La décision de désigner un huissier de justice, pour entamer une procédure d'expulsion et de recouvrement des impayés pour 2 logements communaux, a été approuvée à l'unanimité des membres présents par le Conseil Municipal.

5- Modification du tableau des emplois permanents

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier le nombre d'heures hebdomadaires des 2 postes de surveillants de garderie (cadre d'emploi ADJOINTS D'ANIMATION) pour le 1^{er} décembre 2015. Le premier poste devra passer de 10 heures à 9 heures par semaine, et le second poste de 9 heures à 11 heures par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, appelé à se prononcer, à l'unanimité des membres présents, fixe le nouveau tableau des emplois permanents comme suit à compter du 1er décembre 2015 :

<i>TABLEAU DES EMPLOIS A TEMPS COMPLET</i>			
<i>Emploi</i>	<i>nombre</i>	<i>Heures/ semaine</i>	<i>cadre d'emploi autorisé</i>
Service administratif			
secrétaire de mairie <2000 hab	1	35 h 00	adjoints administratifs
<i>TABLEAU DES EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET</i>			
<i>Emploi</i>	<i>nombre</i>	<i>Heures/ semaine</i>	<i>cadre d'emploi autorisé</i>
Service technique			
Ouvrier polyvalent	1	17 h 30	adjoints techniques
Ouvrier polyvalent	1	15 h	adjoints techniques
Ouvrier polyvalent	1	1 h 30	adjoints techniques
Agent d'entretien	1	6 h 30	adjoints techniques
Agent d'entretien	1	11 h	adjoints techniques
Service animation			
Surveillant de garderie	1	11 h	adjoints d'animation
Surveillant de garderie	1	9 h	adjoints d'animation

Suite à la démission d'un agent, un appel à candidatures au niveau local sera fait pour les postes de surveillant de garderie et d'agent d'entretien.

6- Salle des Associations : point sur les travaux et approbation du plan de financement définitif

Les travaux de rénovation de la salle des Associations et mise aux normes sont terminés. Il reste :

- l'aménagement intérieur confié aux adjoints
- l'achat de chaises (identiques à celles de la Salle du Conseil)
- la mise en place du mobilier (table et bahut) dont la restauration va précédemment être confiée aux employés communaux

La subvention demandée au Conseil Départemental ayant été accordée, il conviendra d'inviter son Président lors de la première utilisation de cette nouvelle salle, soit lors de la cérémonie du 11 novembre.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer pour approuver le plan de financement définitif des travaux de restructuration qui se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT SALLE DES ASSOCIATIONS			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Coût des travaux	62 316.83	Subvention Conseil Départemental	9 450.00
Maîtrise d'œuvre	5 452.72	autofinancement	58 319.55
TOTAL	67 769.55	TOTAL	67 769.55

Le Conseil Municipal approuve ce plan de financement à l'unanimité.

7- Questions Diverses

- 1) **SIVOM** : une réunion est prévue le 30/10 en mairie avec les représentants du SIVOM pour expliquer la mise en place du PAV (Point d'Apport Volontaire) avant le vote définitif par les délégués communaux.
- 2) **Pétition des riverains du Chemin des Rousses** : les habitants se plaignent que les voitures passent beaucoup trop vite, dans un sens comme dans l'autre. Une réunion est prévue le 12 octobre avec les riverains et la Commission Travaux pour trouver une solution.
- 3) **Convention demandée par la Communauté de Communes de Chautagne pour le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)** :
Ce projet de convention, précisant les conditions financières d'accueil des enfants de BEON est en attente.
Concernant le CLSH d'ARTEMARE qui accueille régulièrement deux enfants de BEON un projet de convention est prévu pour les vacances de Toussaint.
- 4) **Sou des écoles** : le Conseil Municipal est informé que lors de sa dernière assemblée générale, le sou des écoles de BEON a procédé à l'élection d'un nouveau bureau et a désigné Monsieur Julien JACOB comme nouveau Président.
- 5) **Association HANDI-CAP** : cette nouvelle Association béonaise dont le but est de proposer des sorties et des activités aux personnes en situation d'handicap, organise une journée portes ouvertes avec animations et buvette le 10 octobre 2015 à la Salle LEON PONNET.
- 6) **Projet « Relais POINT Lecture et Numérique » à la Salle des Associations** : Mme Caroline ROLLINSON, en charge du dossier, informe les membres du Conseil Municipal du besoin d'une

dizaine de volontaires pour assurer des permanences (2 fois 2 heures par semaine).
L'investissement dans un ordinateur et tablette est à prévoir.

- 7) **Commémoration du 11 novembre** : la population pourra découvrir la nouvelle salle des Associations lors du vin d'honneur offert après la cérémonie. L'artiste peintre béonais François LAMBERT pourra décorer la salle de quelques unes de ses œuvres.
- 8) **Travaux du cimetière** : Monsieur le Maire informe les conseillers que travaux du cimetière (Columbarium et jardin du Souvenir) sont terminés.

FIN DE LA SEANCE : 23 h 30

